Strasbourg, 13 mai 2013 GOP (2013) 5

GROUPE DES PARTIES A LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA PREVENTION DU TERRORISME [STCE N° 196]

LISTE DES POINTS DISCUTÉS ET DES DÉCISIONS PRISES

5e réunion

Strasbourg, 13 mai 2013

Secrétariat de la Division Terrorisme
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG – I

taskforce.terrorism@coe.int – http://www.coe.int/terrorism

Le Groupe des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme s'est réuni à Strasbourg le 13 mai 2013 sous la Présidence de M. Vladimir SALOV (Fédération de Russie). Il a décidé ce qui suit :

1. Ouverture de la réunion

- Prend note des observations liminaires du Président et du Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme, M. Ivan KOEDJIKOV.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- Adopte l'ordre du jour sans amendement.

3. Informations sur l'état des signatures et des ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196)

- Prend note des informations du Secrétariat concernant l'état des signatures et des ratifications de la Convention, notamment son entrée en vigueur pour le Luxembourg le 1er mai 2013.

4. Examen de l'avant-projet de Rapport d'évaluation thématique de la mise en œuvre de l'article 6 « Recrutement pour le terrorisme » de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme [STCE n° 196].

- Prend note des informations fournies par le Président et le Secrétariat concernant l'avant-projet de Rapport d'évaluation thématique ;

- Examine l'avant-projet de Rapport d'évaluation thématique et y apporte les modifications nécessaires ;

- Charge le Secrétariat, sur la base de l'examen mené par le Groupe lors de la présente réunion, de préparer un projet révisé de Rapport d'évaluation thématique et de l'adresser à toutes les délégations le 1er juillet au plus tard ;

- Invite les délégations à soumettre par écrit leurs commentaires éventuels sur cette version révisée avant le lundi 16 septembre 2013 ;

- Charge le Secrétariat de soumettre au Groupe une nouvelle version du projet de Rapport d'évaluation thématique où il sera tenu compte des commentaires écrits reçus, au plus tard le 1er octobre 2013 ;

- Etablira une version définitive du Rapport d'évaluation thématique sur l'article 6 lors de sa prochaine réunion.

5. Relations avec le CODEXTER : échange de vues avec le Président du CODEXTER

- Tient un échange de vues avec le Président du CODEXTER, M. Aaron BUGEJA (Malte), en particulier sur la manière dont les activités du Groupe des Parties peuvent alimenter les discussions du CODEXTER sur les questions liées à la prévention du terrorisme.

6. Date de la prochaine réunion

- Tiendra sa prochaine réunion à Paris fin novembre 2013 (date et lieu provisoires, à confirmer).

7. Autres questions

- Tient un échange préliminaire sur le thème du prochain Rapport d'évaluation thématique, et convient de décider par accord tacite de poursuivre ou non le cycle d'évaluation en prenant l'article 7 de la Convention en tant que thème suivant (les réponses dans le cadre de la procédure d'accord tacite devront être adressées pour le 3 juin 2013) ;

- Sous réserve d'accord tacite, poursuivre le cycle par l'évaluation de la mise en œuvre de l'article 7, charger le Secrétariat de préparer un projet de questionnaire sur cette disposition pour examen et adoption lors de la 6e réunion du Groupe ;

- Charge le Secrétariat de faire des propositions concernant la structure du cycle d'évaluation, y compris la question des procédures de réévaluation à intervalles réguliers, et de présenter ces propositions lors de la 6e réunion du Groupe.

8. Adoption de la liste des points discutés et des décisions prises

- Adopte la liste des points discutés et des décisions prises.